Please route to:
Init.
Service
Sales
Parts

EVINRUDE® Johnson®
BOMBARDIER
RECREATIONAL PRODUCTS

SAFETY CAMPAIGN

OUTBOARDS

WARRANTY
Bulletin

⚠WARNING : All involved customers must be notified, all involved units must be corrected as per instructions herein.

Date : Décembre 2003 **N°** 2003-04(W)

MODÈLES : Moteurs hors-bord *Evinrude*® de 100, 115, 135 et 175 cv à injection directe fabriqués en 2004 (SR)

SUJET : Tubulures de **retour** de carburant

MODÈLES AFFECTÉS

IMPORTANT : Ce bulletin ne s'applique qu'aux modèles suivants dont le numéro de série figure sur la liste jointe.

Identifier le modèle et le numéro de série avant d'effectuer toute réparation.

Modèle	Année
V4 à 60° de 100 à 115 cv	2004 (SR)
V6 à 60° de 135 à 175 cv	2004 (SR)

IMPORTANT : NE PAS vendre, livrer ni utiliser des modèles affectés avant d'avoir effectué la réparation décrite dans ce bulletin.

PROBLÈME

Il se peut qu'un coude de la tubulure de **retour** de carburant fournie à Bombardier par un fabricant extérieur pour utilisation sur ces moteurs hors-bord comporte une bavure excessive. Si elle est défectueuse, cette tubulure risque de provoquer une fuite de carburant si une bavure excessive empêche le joint torique de bien se mettre en place. Une fuite de carburant en présence d'une source d'inflammation peut entraîner un incendie ou une explosion et présenter un risque de blessure grave.

IMPORTANT : La réparation décrite dans ce bulletin DOIT être effectuée par un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* et un technicien qualifié *Evinrude/Johnson*.

COMMANDE DE PIÈCES

SEULS les concessionnaires agréés peuvent commander des pièces.

Remplacer la tubulure de retour de carburant par la nouvelle comme indiqué dans ce bulletin. La tubulure noire de retour de carburant est la seule pièce à remplacer.

Pour commander une tubulure de retour de carburant neuve, choisir le numéro de référence correct parmi ceux indiqués ci-dessous et **télécopier la commande complète au 847-689-7235.**

Le formulaire de TÉLÉCOPIE de commande **DOIT** indiquer ce qui suit :

- Bulletin numéro — 2003-04(W)
- Date de commande
- Nom et code du concessionnaire
- Numéro de téléphone du concessionnaire
- Numéro(s) de la ou des pièces demandées
- Modèle et numéro de série de chaque moteur pour lequel des pièces sont nécessaires

Bien vouloir ÉCRIRE ou TAPER lisiblement la commande sur une feuille à en-tête ou un imprimé de concessionnaire pour accélérer le traitement de la commande.

Pièces nécessaires		
Tubulure de retour de carburant	**N° réf.**	**QTÉ**
V4 à 60° de 75 à 115 cv	5005404	1
V6 à 60° de 135 à 175 cv	5005407	1

Les pièces seront expédiées en port payé.

Imprimé aux États-Unis
© 2003 Bombardier Motor Corporation of America. Tous droits réservés.
TM et ® indiquent des marques de commerce ou déposées de Bombardier Motor Corporation of America ou de ses filiales.

This document can be viewed on the DealerPort™ website at www.dealerport.com

REMPLACEMENT

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Toujours porter des lunettes de protection pour travailler sur n'importe quel élément du circuit de carburant.

L'essence est extrêmement inflammable et explosive dans certaines conditions. Faire preuve de prudence pour travailler sur un élément quelconque du circuit de carburant :

- **Toujours débrancher les câbles de batterie de cette dernière avant d'entretenir le circuit de carburant sauf instructions contraires.**
- **Toujours travailler dans un endroit bien aéré et essuyer tout carburant renversé.**
- **NE PAS fumer et s'assurer qu'il n'y a aucune flamme nue ni source d'inflammation.**

Contrôler l'étanchéité du circuit de carburant après l'avoir entretenu. L'absence d'un contrôle d'étanchéité du circuit de carburant risque de laisser une fuite passer inaperçue, ce qui peut entraîner un incendie ou une explosion.

DÉPRESSURISATION DU CIRCUIT DE CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Se protéger contre les projections dangereuses de carburant. Dépressuriser le circuit de carburant avec précaution avant d'entamer tout entretien de celui-ci.

Débrancher les câbles de batterie de cette dernière.

Envelopper complètement le raccord de retour de la pompe à carburant avec un chiffon pour minimiser les projections de carburant lors du débranchement.

Appuyer sur le bouton de déblocage du raccord de pompe à carburant et tirer lentement sur celui-ci pour le séparer de la pompe.

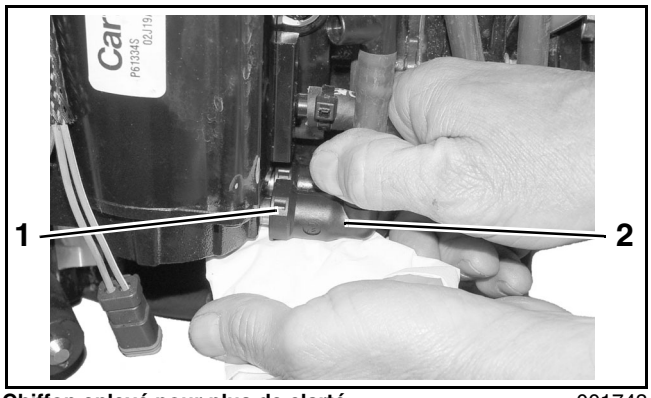

Chiffon enlevé pour plus de clarté 001743

1. Bouton de déblocage
2. Raccord de retour de la pompe à carburant

Vider tout carburant restant dans le circuit dans un contenant approprié.

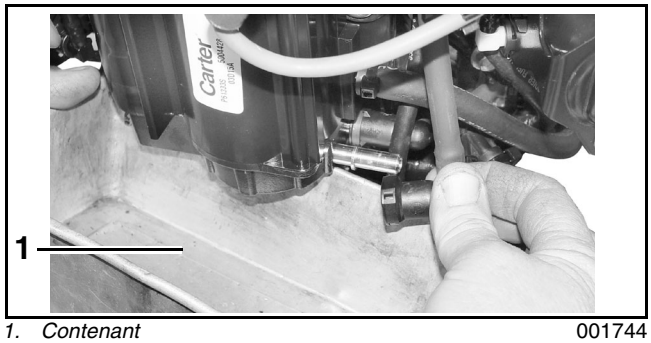

1. Contenant 001744

Débrancher le raccord de refoulement de la pompe à carburant de la même façon que celui de retour. Vider tout carburant restant dans le circuit dans un contenant approprié.

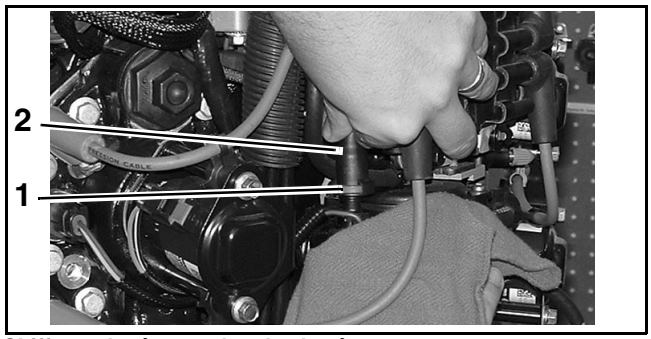

Chiffon enlevé pour plus de clarté 000703

1. Bouton de déblocage
2. Raccord de refoulement de la pompe à carburant

REMPLACEMENT DE LA TUBULURE DE RETOUR DE CARBURANT

Débrancher les fils haute tension des bougies et retirer les dispositifs de retenue qui servent à les positionner.

IMPORTANT : Noter l'emplacement et le positionnement appropriés de tous les fils de bougies et étriers de retenue avant de procéder au démontage.

Tracer un repère sur les injecteurs de carburant pour indiquer les cylindres correspondants.

Retirer les vis de retenue des injecteurs.

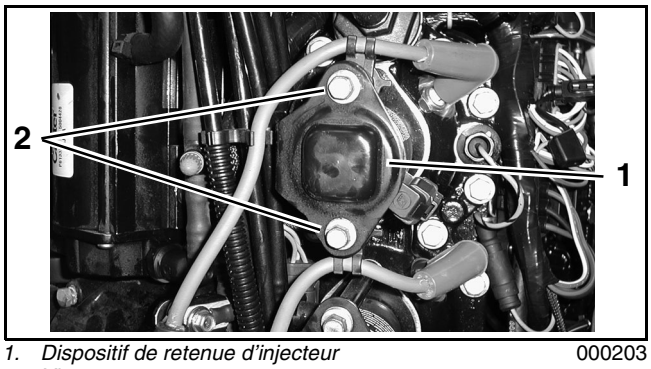

1. Dispositif de retenue d'injecteur 000203
2. Vis

Débrancher les raccords de tubulure de retour de carburant (raccords noirs uniquement) des orifices d'injecteurs et de l'ensemble séparateur de vapeur/pompe.

Retirer tout collier de serrage, protection ou pièce utilisé(e) pour maintenir les tubulures en place, puis déposer la tubulure de retour de carburant.

Pose

IMPORTANT : Se reporter au manuel d'entretien *Evinrude*, n° réf. 5005259, et enlever tout résidu de frein-filet des zones suivantes **(NE PAS LAISSER D'IMPURETÉS PÉNÉTRER DANS LA ZONE DE L'ORIFICE OU DE LA POINTE D'UN INJECTEUR):**

- Filetage de montage des injecteurs dans la culasse
- Filetage des vis

Poser la tubulure de retour de carburant neuve dans la même position que celle d'origine.

Positionner les injecteurs dans le cylindre correct.

Vérifier l'état des joints toriques d'étanchéité des raccords de la tubulure de retour de carburant. Lubrifier les raccords des tubulures de carburant neuves avec de l'huile *Evinrude pour moteurs à injection directe* et les insérer dans les injecteurs. Les deux raccords doivent être bien enfoncés dans les orifices de carburant de l'injecteur.

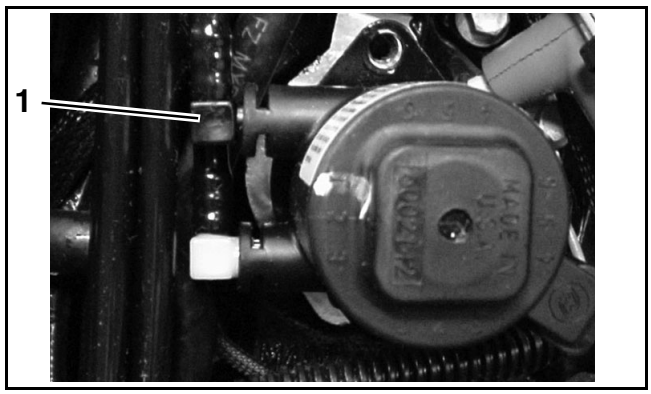

1. Raccord (noir) de tubulure de retour de carburant 000014

Placer un petit joint torique dans le renfoncement qui se trouve à l'extrémité de l'injecteur.

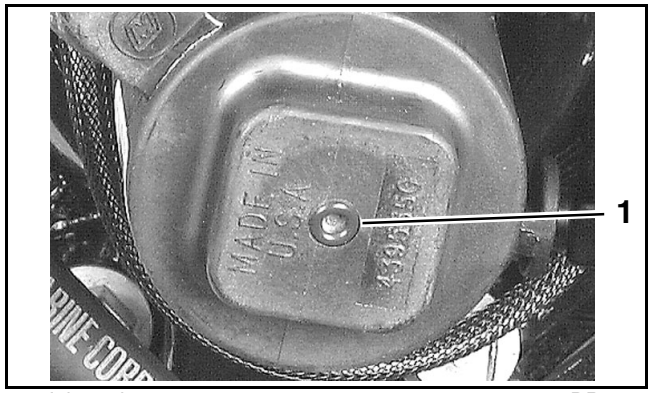

1. Joint torique DP0361

Placer un ressort par-dessus l'extrémité de l'injecteur. La goupille qui se trouve au centre du ressort doit être positionnée dans le petit joint torique.

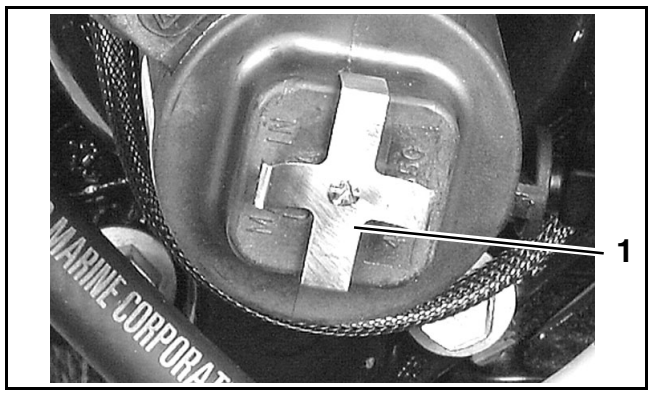

1. Ressort DP0362

Poser un gros joint torique sur l'intérieur du dispositif de retenue d'injecteur. Le joint torique peut être collé en place avec de l'*adhésif Evinrude/Johnson type « M »*™.

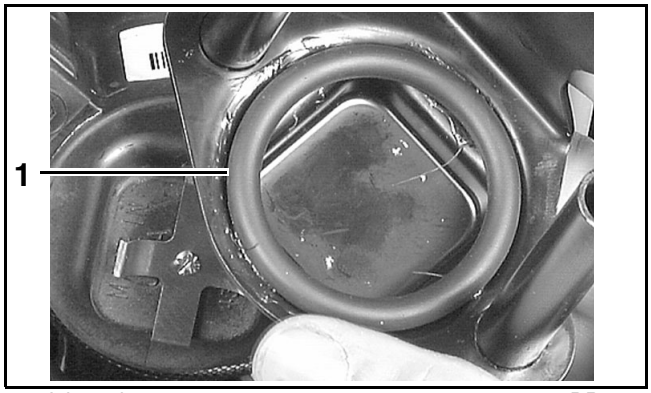

1. Joint torique DP0363

Poser le dispositif de retenue de l'injecteur par-dessus l'extrémité de ce dernier.

IMPORTANT : Les brides des dispositifs de retenue d'injecteurs doivent s'enclencher dans la rainure extérieure des raccords de tubulures de carburant. Faire attention de ne pincer aucun fil ni flexible lors du montage.

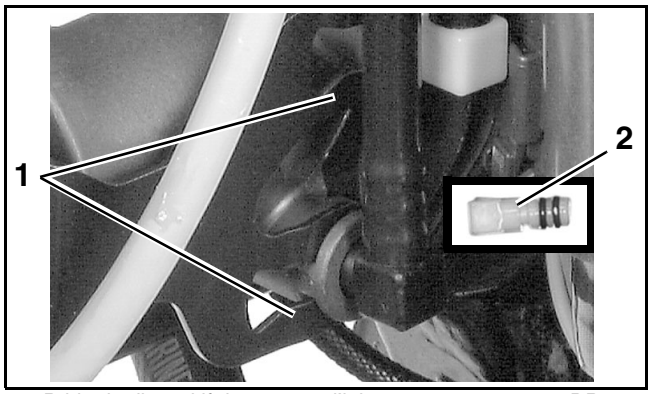

1. Bride de dispositif de retenue d'injecteur DP0365
2. Rainure extérieure de raccord de tubulure de carburant

Appliquer de l'*apprêt Locquic®* et du *Nut Lock™* sur le filetage des vis d'injecteurs/raccord de carburant. Appliquer une mince couche de graisse *Triple Guard®* sur les deux rondelles et les poser sur chaque vis. Insérer les vis avec rondelles dans les manchons de retenue.

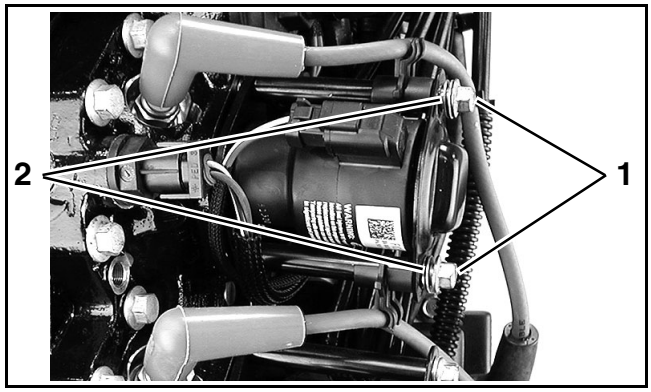

1. Vis 000233
2. Rondelles (deux sur chaque vis)

Serrer les vis par étapes successives en commençant par la vis inférieure. Le couple de serrage final est de 16,3 à 19 N·m (144 à 168 lb-po).

Répéter l'opération précédente pour le reste des injecteurs.

Raccorder les tubulures de carburant à l'ensemble séparateur de vapeur/pompe. Un déclic audible signale qu'il est bien enfoncé. Le bouton de déblocage du raccord de pompe à carburant doit également remonter pour affleurer.

Pour vérifier qu'il est bien en place, tirer sur le raccord sans appuyer sur son bouton de déblocage. Le raccord ne doit pas se séparer de la pompe à carburant haute pression.

Poser des colliers de serrage pour maintenir les tubulures de carburant en place.

Rebrancher les fils haute tension des bougies et reposer les dispositifs de retenue qui servent à les positionner.

Reposer toute pièce déposée précédemment pour permettre d'accéder aux tubulures de carburant. Bien nettoyer pour enlever tout carburant renversé ou s'étant écoulé du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

L'absence d'un contrôle d'étanchéité risque de permettre à une fuite d'échapper à la détection, ce qui, en présence d'une source d'inflammation, entraînera un incendie ou une explosion.

Raccorder les câbles de batterie.

IMPORTANT : Se reporter au bulletin d'opérations précédant la livraison (2002-01(D)) pour les instructions de purge du circuit de carburant et les opérations de mise en marche. Après la pressurisation initiale du circuit de carburant, **contrôler l'étanchéité de tous les éléments du circuit de carburant et les réparer le cas échéant avant de faire fonctionner le moteur.**

IDENTIFICATION

Tous les moteurs hors-bord dont la tubulure de retour de carburant a été remplacée doivent être facilement identifiables.

Marquer le moteur à l'aide d'un marqueur ou de peinture **BLANC(HE)**. Tracer un gros point sur les dispositifs de retenue de capuchon d'injecteur des deux cylindres (n° 1 et 2) **et** sur la tubulure de carburant pour indiquer que cette série d'opérations a été effectuée.

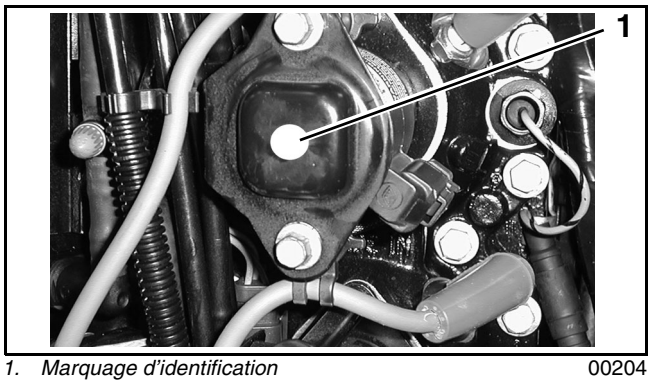

1. Marquage d'identification 00204

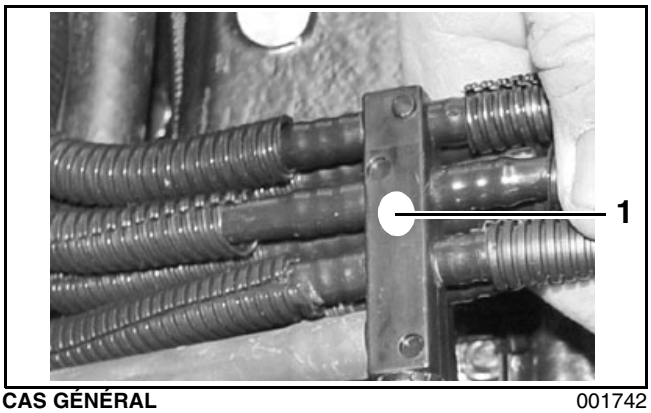

CAS GÉNÉRAL 001742

1. Marquage d'identification

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CLIENT

Bombardier enverra à tous les propriétaires enregistrés un courrier leur demandant de ne pas essayer de faire démarrer ou d'utiliser le moteur hors-bord tant qu'un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* n'a pas effectué la réparation. Il s'agit d'une mesure de sécurité.

RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE

Tous les concessionnaires, en tant que membres d'une chaîne de distribution **ONT POUR RESPONSABILITÉ D'AVISER LE CLIENT** de tout problème lié à la sécurité et de prendre les mesures correctrices appropriées.

Prière de contacter tous les clients ayant acheté ces moteurs hors-bord et leur demander de les renvoyer pour révision. Seuls les numéros de série indiqués sont affectés.

Un formulaire de demande de paiement au titre de la garantie **DOIT** être rempli et envoyé, accompagné des pièces suivantes :

1) Tubulure de retour de carburant d'origine.
2) Coudes de retour de carburant d'origine.

Une fois déposés du moteur hors-bord, séparer la tubulure de retour de carburant et les coudes noirs des rampes en les coupant. Nettoyer soigneusement les pièces pour en enlever **TOUT** résidu de carburant et les placer dans un sac en plastique scellé pour éviter d'endommager le formulaire de demande de paiement au titre de la garantie. Mettre les rampes d'injection au rebut.

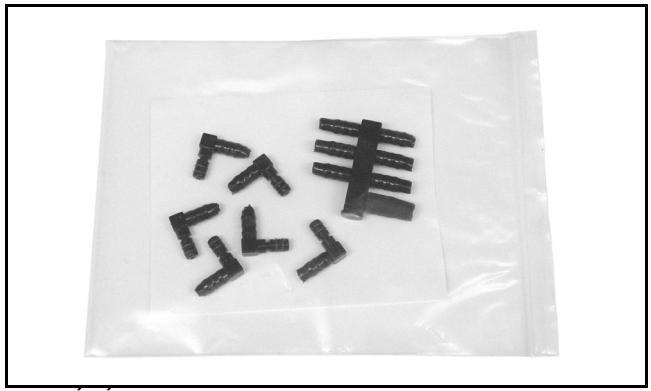

CAS GÉNÉRAL – Tubulure et coudes de retour de carburant 002599

La demande de paiement dûment remplie doit être retournée en même temps que la tubulure et les coudes de retour de carburant pour que le compte du concessionnaire soit crédité au titre de la garantie et pour garantir la tenue des dossiers permettant d'informer la gendarmerie maritime des États-Unis du déroulement du programme.

Remplir un formulaire standard de demande de paiement au titre de la garantie en utilisant les informations qui suivent :

- Code forfaitaire – MR04
- Numéro de pièce défaillante – 9999949

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre :

V4

- Remplacement – **1,5 heure**

V6

- Remplacement – **1,5 heure**

La main-d'œuvre sera payée conformément aux tarifs établis au titre de la garantie et indiqués dans la base de données de garanties pour concessionnaires mise à jour.

Le compte des concessionnaires ne sera crédité des frais de main-d'œuvre et de 10 dollars US pour couvrir les frais de transport et de manutention que lorsque le formulaire de demande d'allocation au titre de la garantie et les pièces demandées ont été retournés. L'adresse de retour correcte est :

Concessionnaires américains

Bombardier Recreational Products
Evinrude/Johnson Dealer Support Services
300 Seahorse Drive/Dock 5
Waukegan, IL 60085 U.S.A.

Concessionnaires canadiens

Bombardier Recreational Products
Attn: Service Department
1789 Stenson Boulevard
Petersborough, ON Canada K9J7B6

Pour plus de détails, les concessionnaires peuvent appeler le 1-800-888-4662.

Numéros de série des moteurs hors-bord couverts par les campagnes de sécurité 2003-04(W)

IMPORTANT : Bien vouloir passer ce tableau en revue attentivement pour voir si un ou plusieurs des modèles concernés ont été vendus ou sont actuellement en stock.

5036536	5041373	5041545	5041695
5036537	5041376 à 5041379	5041549	5041696
5036539	5041381 à 5041390	5041550	5041699
5036557	5041392 à 5041394	5041553 à 5041562	5042020
5036558	5041402 à 5041406	5041566	5042023
5036685	5041408	5041567	5042025 à 5042035
5041075	5041412	5041570	5042037
5041078 à 5041084	5041414 à 5041416	5041576 à 5041578	5042038
5041086 à 5041088	5041418	5041585 à 5041587	5042042
5041132	5041419	5041589	5042044
5041135 à 5041138	5041421	5041590	5042046
5041140 à 5041147	5041424	5041592 à 5041595	5042049
5041149	5041425	5041597	5042077
5041170	5041428 à 5041431	5041598	5042078
5041176	5041433	5041602	5042080
5041177	5041435	5041603	5042086
5041179	5041437	5041607 à 5041609	5042087
5041226	5041438	5041611	5042093
5041227	5041444	5041612	5042094
5041266	5041446	5041614	5042099
5041270	5041447	5041617	5042141
5041277	5041453	5041618	5042143
5041278	5041455 à 5041457	5041621	5042145
5041280	5041462	5041627	5042147
5041282	5041464 à 5041469	5041629	5042170 à 5042172
5041311	5041471 à 5041475	5041630	5042177
5041313	5041477	5041633	5042179
5041315	5041478	5041635 à 5041638	5042181
5041317 à 5041321	5041482 à 5041492	5041640	5042183
5041322 à 5041325	5041494	5041643 à 5041646	5042542
5041327 à 5041329	5041496	5041648	5042543
5041333 à 5041336	5041498 à 5041503	5041649	5042545 à 5042547
5041338	5041505 à 5041508	5041654	5042549
5041340 à 5041342	5041510 à 5041514	5041655	5042550
5041344	5041516 à 5041518	5041657	5042554
5041346	5041521	5041658	5042557 à 5042560
5041349	5041522	5041660 à 5041666	5042570
5041350	5041524	5041668	5042572 à 5042575
5041352 à 5041355	5041525	5041669	5042579
5041359	5041532	5041671	5042587 à 5042589
5041361	5041537	5041678	5042591 à 5042594
5041362	5041542	5041680	5042634
5041365	5041543	5041683 à 5041685	5042638

5042639	5042925 à 5042929	5044078	5044339
5042646	5042955	5044080	5044340
5042686	5042965	5044082 à 5044088	5044342
5042689	5043005	5044090	5044346
5042692	5043006	5044091	5044348
5042694	5043008	5044120 à 5044134	5044350 à 5044357
5042697	5043010	5044137	5044359 à 5044361
5042700	5043029 à 5043032	5044138	5044364
5042723	5043034 à 5043039	5044140	5044365
5042725 à 5042730	5043041	5044141	5044367 à 5044375
5042732 à 5042734	5043520	5044171	5044378
5042736 à 5042740	5043522 à 5043524	5044172	5044379
5042743 à 5042747	5043526 à 5043530	5044175	5044381
5042801	5043551	5044176	5044383 à 5044389
5042803 à 5042810	5043552	5044182	5044393 à 5044396
5042813 à 5042815	5043569	5044202 à 5044215	5044400 à 5044407
5042817	5043622	5044217	5044412
5042819	5043623	5044219 à 5044221	5044413
5042821	5043625	5044224 à 5044226	5044419
5042822	5043626	5044232	5044421
5042826	5043628	5044235	5044423
5042827	5043810 à 5043812	5044237 à 5044239	5044424
5042829	5043814 à 5043816	5044242 à 5044249	5044426
5042830	5043818 à 5043820	5044251	5044427
5042832 à 5042835	5043824 à 5043827	5044252	5044433
5042837	5043845 à 5043848	5044257	5044441 à 5044451
5042838	5043850	5044258	5044458
5042840 à 5042844	5043852 à 5043855	5044260 à 5044264	5044466
5042848 à 5042850	5043857 à 5043859	5044266 à 5044268	5044471
5042853 à 5042860	5043861 à 5043865	5044270	5044472
5042862 à 5042864	5043906 à 5043911	5044271	5044474
5042867	5043913	5044274 à 5044281	5044476
5042868	5043914	5044287	5044477
5042870 à 5042881	5043918 à 5043923	5044289 à 5044291	5044480
5042883	5043960	5044293	5044481
5042889	5043961	5044295 à 5044301	5044483
5042891 à 5042893	5043963	5044305	5044494
5042895 à 5042897	5043965	5044307	5044496
5042899	5043968 à 5043972	5044312	5044507
5042900	5043974 à 5043985	5044313	5044510
5042905 à 5042911	5044011	5044320	5044511
5042914	5044015	5044321	5044516
5042915	5044017	5044328	5044519
5042918	5044039	5044329	5044525
5042920	5044042 à 5044046	5044331	5044526
5042923	5044049 à 5044051	5044334	5044528
5042953	5044076	5044335	5044530

5044536	5045363	5046828	5047670 à 5047672
5044543	5045366 à 5045368	5046830	5047675 à 5047679
5044546	5045371	5046834	5047681
5044549	5045373	5046836	5047685
5044561	5045376	5046837	5047687 à 5047691
5044564	5045382	5046840	5047717 à 5047721
5044565	5045412	5046875	5047723
5044578	5045935	5046877	5047725
5044584	5045938	5046913	5047727 à 5047729
5044589	5046001 à 5046003	5046915	5047732
5044590	5046055	5046920	5047755
5044592 à 5044594	5046057	5046943	5047757
5045005	5046058	5046945	5047761
5045006	5046061	5046947	5047763 à 5047768
5045008	5046063	5046948	5047819
5045009	5046068	5046954	5047824
5045011	5046069	5046956	5047834
5045013	5046071	5047000	5047836
5045014	5046128 à 5046130	5047401 à 5047405	5047837
5045018 à 5045026	5046133 à 5046144	5047437	5047867
5045063	5046146 à 5046153	5047439	5047870
5045067	5046155	5047440	5047873 à 5047875
5045069	5046156	5047442	5047933
5045144	5046230 à 5046233	5047443	5047979
5045148	5046235	5047445 à 5047448	5048013
5045158	5046238 à 5046242	5047450 à 5047453	5048023
5045220 à 5045226	5046244	5047455 à 5047460	5048617
5045228 à 5045236	5046245	5047551	5048620
5045238 à 5045244	5046620	5047553	5048626 à 5048628
5045246	5046627	5047555 à 5047557	5048631
5045269	5046629 à 5046631	5047559	5048632
5045271	5046635	5047563	5048635 à 5048637
5045274 à 5045276	5046645 à 5046647	5047565	5048660
5045284	5046650 à 5046652	5047601	5048661
5045285	5046685	5047603	5048665
5045311 à 5045321	5046741 à 5046743	5047605	5048667
5045347	5046746	5047608	5048727 à 5048730
5045348	5046748	5047610 à 5047612	5048732
5045350	5046749	5047614 à 5047616	5048734
5045351	5046754 à 5046764	5047644	5048759
5045354	5046769	5047646	5048760
5045356	5046825	5047647	5048763
5045358 à 5045360	5046826	5047649 à 5047654	